

JOURNAL DE MONACO

Administration et Rédaction,
Rue de Lorraine, 13,
à Monaco (Principauté.)

POLITIQUE, LITTÉRAIRE ET ARTISTIQUE

Tous les ouvrages français et étrangers
dont il est envoyé 1 exemplaire sont
annoncés dans le journal.

PARAISANT LE MARDI

INSERTIONS :

Annonces 25 Cent. la ligne
Réclames 50.

On traite de gré à gré pour les autres insertions

On s'abonne, pour la France, à Paris; à l'Agence Havas, rue J.-J. Rousseau, 3, et chez M. St-Bilaire, éditeur de musique du Conserv. Imp. et directeur du Comptoir général des compositeurs, rue du f. Poissonnière, 10
A Nice, LIBRAIRIE VISCONTI, rue du Cours et LIBRAIRIE-AGENCE JOUGLA, rue Gioffredo, 1. près la pl. Masséna
à l'AGENCE-DALGOUTTE, place du Jardin Public, 3

Les abonnements comptent du 1^{er} et du 16 de chaque mois et se paient d'avance.

Les lettres et envois non affranchis seront refusés. — Les manuscrits non insérés seront rendus.

ABONNEMENTS .

Un An 12 Francs
Six Mois 6 id.
Trois Mois 3 id.

Pour l'ÉTRANGER les frais de poste en sus

Monaco, le 22 Janvier 1878.

NOUVELLES LOCALES.

S. A. S. le Prince Héritaire, venant de Tanger, à bord du yacht l'*Hirondelle*, a débarqué le 17 de ce mois à Cadix.

Son Altesse Sérénissime est repartie le lendemain pour Madrid, où Elle est arrivée le 19 et descendue au Grand Hôtel de la Paix, dans les appartements qui lui avaient été retenus.

Le Prince Héritaire représentera S. A. S. le Prince Charles III au mariage de S. M. le Roi Alphonse XII.

Le Prince a reçu en audience particulière, jeudi 17 de ce mois, M. Doniol, Préfet des Alpes-Maritimes.

M. Bentivoglio-Middleton, Chargé d'Affaires de Monaco près le Gouvernement italien, a représenté S. A. S. le Prince Charles III aux obsèques de S. M. le Roi Victor-Emmanuel.

Les délégués du Congrès scientifique de France, dont la 44^e session a eu lieu récemment à Nice, ont visité mercredi dernier, 16 janvier, le Palais de Monaco, dont les honneurs leur ont été faits par S. Exc. le Gouverneur général, assisté de M. le L^o-colonel Bellando de Castro et de M. le commandant baron d'Orémieux, aide-de-camp du Prince.

Après avoir examiné avec le plus vif intérêt les magnifiques fresques de la Cour d'honneur, et parcouru les grands appartements de réception dont ils ont admiré la belle ordonnance, le somptueux ameublement, ainsi que les tableaux et portraits historiques qui ornent les pièces principales, les délégués du Congrès scientifique ont visité les jardins où M. Doumet-Adanson, directeur régional de l'Institut des Provinces et botaniste distingué, a signalé plusieurs plantes, arbustes et fleurs exotiques, cultivés en pleine terre et aussi vigoureux que sous les tropiques. L'aspect pittoresque des jardins et leur parfait entretien ont été très remarquables.

Puis les membres du Congrès ont demandé à voir le Musée, installé provisoirement dans la grande salle de l'Hôtel du Gouvernement; ce musée, d'origine récente, compte déjà un certain nombre de pièces curieuses, surtout au point de vue de l'histoire

locale; en première ligne figurent les antiquités romaines trouvées sur le territoire de la Principauté, la collection des anciennes monnaies des Princes, les coins monétaires dus à la munificence de Son Altesse Sérénissime le Prince Charles III qui, continuant la tradition de ses aïeux, se montre un protecteur éclairé des sciences et des arts. Les membres du Congrès ont beaucoup approuvé l'ordre et la méthode adoptés pour la classification des objets qui portent une étiquette indiquant leur description, leur origine, leur date approximative et le nom des donateurs; ils ne doutent pas que le Musée de Monaco ne devienne un musée modèle.

Les canons en bronze donnés aux Princes de Monaco par Louis XIV et qui sont alignés sur la place du Palais, ainsi que le canon en fer du XV^{me} siècle déposé au fort Antoine, ont paru très intéressants au point de vue historique et technique.

Le Congrès scientifique a offert à Son Altesse Sérénissime le Prince, par l'organe de M. de Bertuc-Pérassis, directeur du Congrès, le titre de Membre d'honneur de l'Institut des Provinces.

La Principauté célébrera, dimanche, la fête patronale de S^{te}-Dévote. Des messes basses seront dites à 6 heures, 7 heures et 7 heures 1/2 à la Cathédrale. A 8 heures 1/2 messe paroissiale et à 10 heures, messe solennelle, accompagnée par la maîtrise, dans la même église. Le soir, à 2 heures, vêpres solennelles; à l'issue des vêpres, procession générale se rendant de la Cathédrale au vallon S^{te}-Dévote, et à laquelle assisteront toutes les autorités de la Principauté.

Samedi, veille de la fête, une grand'messe sera dite à 9 heures 1/2 du matin dans la chapelle de la Sainte, au Port. Le soir du même jour, à 6 heures dans la Cathédrale, clôture de la neuvaine et bénédiction du Très Saint-Sacrement. A 7 heures 1/2, chant des litanies et baiseement des reliques de la sainte à la chapelle de Sainte-Dévote.

Nous croyons devoir rappeler que les décharges d'armes à feu sont rigoureusement interdites sur le passage de la procession.

Demain, à 10 heures du matin, sera célébré, à la Cathédrale, le service funèbre organisé par la colonie italienne de la Principauté, à la mémoire du Roi Victor-Emmanuel.

Le bureau d'enregistrement, du timbre et des hypothèques, est ouvert tous les jours, les dimanches et fêtes exceptés, de 9 heures du matin à midi et de 2 heures à 5 heures du soir.

M. le maréchal Canrobert, qui représentait le Gouvernement français aux obsèques du Roi Victor-Emmanuel, et le fils de M. le maréchal de Mac-Mahon, sont passés dimanche à la gare de Monaco, à 1 h. 47 m. de l'après-midi, en wagon-salon, venant de Rome.

La Compagnie des Chemins de fer de P. L. M. délivrera pour Nice et le Var, les 24 et 27 de ce mois, à l'occasion des courses de Nice, des billets d'aller et retour aux prix de :

Gare de Monte Carlo: 1^{re}, 2 fr. 80; 2^{me}, 2 fr. 10; 3^{me}, 1 fr. 55.

Gare de Monaco: 1^{re}, 2 fr. 65; 2^{me}, 2 fr.; 3^{me}, 1 fr. 40.

A l'occasion des Courses de Nice et des Tirs aux pigeons de Monte Carlo, la Compagnie de Paris-Lyon-Méditerranée organise un train de plaisir à prix réduits qui partira de Paris pour Nice le 24 janvier courant, et rentrera à son point de départ le 1^{er} février prochain.

Prix des billets: de Paris à Nice et retour, 2^{me} classe, 60 fr.; 3^{me} classe, 44 fr.. On s'arrêtera seulement à Marseille.

Un autre train spécial sera organisé demain 23 à Lyon et partira à cette date de la gare de Lyon-Perache pour Nice, pour rentrer le 30 à son point de départ. Prix des billets: 2^{me} classe, 31 fr.; 3^{me} classe, 23 fr.

Tir aux Pigeons.

Le beau temps dont nous ne cessons de jouir depuis plusieurs semaines, l'attrait des exercices du tir et les représentations théâtrales du Casino amènent dans la Principauté une foule de plus en plus considérable. Le Tir aux Pigeons est le rendez-vous des tireurs les plus en renom du monde entier. Nous approchons, du reste, des grands concours internationaux. Voici les résultats des deux dernières journées :

VENDREDI 18 JANVIER.

Poule d'essai réglementaire, 1 pigeon à 28 mètres, 4 louis. M. Paul Lagarde, 8/8 (30 tireurs).

Prix des Palmiers. — Un objet d'art (bock gravé, bouton houblon, argent, Froment-Meurice), ajouté à une poule de 50 fr. chaque. Au second, 30 % sur les entrées. 5 pigeons à 28 mètres.

1^o M. le capitaine Tart, 7/7; 2^o M. A. Rush, 6/7 (38 tireurs).

Poule optionale, 1 pigeon à 28 mètres, minimum 4 louis, partagée entre MM. le comte du Chastel et A. Yeo, chacun 5/5 (29 tireurs).

Poule au doublé à 24 mètres. M. le comte de Lambertye (18 tireurs).

LUNDI 21 JANVIER.

Poule d'essai réglementaire. 1 pigeon à 28 mètres. M. Stephenson, 5/5 (20 tireurs).

Prix de la Costabella. — Un objet d'art ajouté à une poule de 50 fr. chaque; au 2^{me} 30 % sur les entrées (à l'heure où nous écrivons nous ne connaissons pas encore l'objet qui a été choisi). 5 pigeons à 28 mètres. 1^{er} M. H^{le} Arundell, 5/5. 2^o M. de Tavernot, 5/6 (39 tireurs).

Poule optionale. 1 pigeon à 28 mètres, minimum, 1 louis. M. le baron de Saint-Trivier, 6/6 (27 tireurs).

Poule au doublé à 24 mètres, gagnée par M. Joice (17 tireurs).

Grands Concours internationaux.

PREMIER JOUR. — SAMEDI 26 JANVIER.

Grande poule d'essai. — Un objet d'art (coupe enfants, argent, de Froment-Meurice, valeur 2,500 fr.), ajouté à une poule de 100 fr. chaque. Le second recevra 25 %, le troisième 15 % sur les entrées. — 5 pigeons à 24 mètres. — 2 pigeons manqués entraînent la mise hors concours.

Mardi dernier ont commencé les représentations théâtrales à Monte Carlo. M^{me} Anna Judic a fait, avec M^{lle} Berthe Legrand, les frais des trois soirées que nous avons eues cette semaine et dont les habitués du Casino garderont un agréable souvenir.

Le talent de M^{me} Judic a été déjà apprécié de nos lecteurs: nulle mieux qu'elle ne peut dire et mimer la chansonnette. Esprit, grâce, mutinerie, elle sait tout mettre en œuvre et s'arrêter à point, sans jamais dépasser la limite du convenable; ce tact est certes très difficile à obtenir, surtout dans le genre comique, où l'exagération constitue un écueil souvent dangereux, et c'est à ce tact que se reconnaissent les véritables artistes.

Nous n'analyserons pas toutes les pièces dans lesquelles nous avons pu applaudir. M^{me} Judic et M^{lle} Legrand qui l'a secondée avec beaucoup de succès. Outre qu'elles sont connues, leur analyse nous demanderait une place dont nous ne pouvons disposer aujourd'hui; nous nous contenterons de dire que *Paola et Pietro*, la *Chanteuse par amour*, *Bagatelle*, *Mariée depuis midi* et *On demande une femme de chambre*, sont autant d'opérettes qui nous ont permis de voir M^{me} Judic sous différentes faces de son talent. Les couplets « V'la c'que c'est qu' d'avoir de la grâce, » le duo « Belle fille de la Sabine, » de *Paola et Pietro*, chantés par M^{mes} Judic et Berthe Legrand, ainsi que la chanson du pays: « Deux enfants de la Romagne, » de la même pièce, ont été particulièrement goûtés mardi dernier. Cette musique de Paul Henrion est coquette et très agréable.

La musique de *Bagatelle* est de M. Offenbach, c'est dire que l'on a ri jeudi dans la salle. M^{lles} Legrand et Deschamps, et M. Howey, secondaient avec beaucoup d'entrain M^{me} Judic qui remplissait le rôle de *Bagatelle*.

Une amusante comédie en un acte de M. Verconsin, *C'était Gertrude*, a clos samedi la 3^e soirée théâtrale. Entr'autres chansonnettes que M^{me} Judic nous a fait entendre comme intermèdes, nous citerons *Bras-dessus, bras-dessous*, musique de M. Planquette, que M^{me} Judic chante avec infiniment de verve, *J'ai pleuré* de M. Peyronet, qu'elle dit avec beaucoup de sentiment, et *Ne m'chatouillez pas*, qu'il est impossible de chanter avec plus de grâce.

Avant de terminer, adressons nos compliments à l'organisateur de la scène; tout a été remis à neuf, la scène est agrandie, M. Blot a su tirer parti du moindre espace libre, sans cependant prendre sur la salle qui était déjà trop petite. Les combinaisons auxquelles il a dû se livrer, pour arriver à ce résultat, sont un véritable problème qui fait honneur à son talent de machiniste. Quant aux décors ils sont tous très jolis. L'orchestre, qui est conduit par M. Boulland, du théâtre des Variétés, mérite aussi une mention toute spéciale.

Ce soir première représentation des *Charbonniers*. La salle sera comble.

Le Téléphone

On s'entretient depuis longtemps du téléphone et nos lecteurs ne sont pas sans avoir entendu parler de cette merveilleuse invention. Des expériences de cet instrument ont été faites ces jours derniers et se continueront à Monaco. Ces expériences, très curieuses, à l'une desquelles nous venons d'assister, en employant nous-même l'appareil téléphonique, ont amené déjà quelques résultats fort surprenants. Nous tiendrons le public au courant de ce qui sera fait et des observations des hommes compétents qui s'occupent de cette question scientifique. Pour le moment, nous nous bornerons à relater les remarques auxquelles ces expériences ont donné lieu.

Ce qui frappe surtout dans la composition du nouvel instrument qui a nom téléphone, c'est l'extrême simplicité de l'appareil.

Ce dernier a la grandeur et la forme d'une lorgnette de spectacle de dimension moyenne. On le tient à la main pour s'en servir; quand on veut parler, on le porte à sa bouche, à son oreille lorsqu'on veut entendre.

Les pièces dont il se compose sont simplement une plaque de tôle, un aimant et une bobine autour de laquelle s'enroule un fil de laiton enveloppé de soie; tout cela sans aucune addition mécanique artificielle, en sorte que, sans crainte d'endommager l'instrument, un profane peut en retirer toutes les vis, pour apprendre à le connaître dans toute son organisation; il sert à la fois pour parler et pour entendre. Quand donc on établit la communication entre deux stations au moyen de ce procédé, l'appareil est à la station d'arrivée semblable à celui de la station de départ.

Pour s'en servir, voici comment on procède: après avoir mis, à l'une des deux stations, l'appareil en contact avec le fil conducteur, l'opérateur amène cet appareil à proximité de sa bouche, en le tenant pourtant à un ou deux pouces de distance et il parle de sa voix ordinaire le plus distinctement possible, la voix dirigée vers l'orifice pratiqué dans le côté large de l'appareil.

A l'autre station, l'opérateur, en approchant son téléphone contre l'oreille, entend mot pour mot toutes les paroles de son interlocuteur; il perçoit la voix et même le son et le caractère de cette voix, si clairement qu'il reconnaît celui qui parle, à supposer, bien entendu, qu'il soit familier avec ce timbre particulier.

On reconnaît distinctement un rire, un soupir même; pour nous servir d'une comparaison, qui remplit bien notre idée: la voix vous parvient diminuée mais nette, comme les objets apparaissent à la vue quand on les regarde avec le gros bout de la lorgnette.

Le second opérateur veut-il maintenant répondre à ce qui vient de lui être dit? Il lui suffit de porter l'instrument de son oreille à sa bouche, et de parler, bien entendu, après s'être assuré qu'à l'autre station son partenaire a fait, lui, le mouvement contraire, c'est-à-dire porté son appareil de la bouche à l'oreille.

On se demande naturellement comment peut avoir lieu cette étonnante reproduction de la parole. Nous ne pouvons donner encore qu'une explication superficielle qui ne rend compte que d'une faible partie du fait physique.

A chaque parole prononcée, la plaque de tôle dont nous parlons, plaque fort mince, entre dans des vibrations analogues à celles de l'air qui frappe notre tympan.

Dans ces vibrations, tantôt elle se rapproche, tantôt elle s'éloigne du pôle de l'aimant, et le magnétisme est tantôt plus fort, tantôt plus faible. Ces modifications extrêmement délicates produisent des courants électriques dans la bobine de laiton adaptée au pôle de l'aimant. Les susdits courants se répercutent au moyen du fil conducteur jusqu'à la station d'arrivée.

Là, le courant occasionne de même de légères vibrations dans l'aimant qui s'y trouve, et la force attractive que ce dernier produit sur la mince plaque en tôle lui fait exécuter exactement les mêmes mouvements auxquels, à la station de départ, la plaque de tôle correspondante a été soumise.

L'instrument, approché de l'oreille de l'opérateur à la station d'arrivée, provoque sur son tympan les mêmes vibrations que produirait toute parole prononcée à ses côtés, et c'est ainsi qu'il peut percevoir, à une distance de plusieurs kilomètres, un discours aussi clairement que si ce discours était débité dans son voisinage immédiat.

Ajoutons maintenant qu'il paraît évident de l'expérience dont nous avons été témoin, que pour réussir complètement, il est essentiel que le fil du téléphone ne soit pas dans le voisinage d'un fil servant aux transmissions télégraphiques à cause des courants de déviation qui risquent de neutraliser le courant d'induction produit par le téléphone.

A ces renseignements nous joindrons les suivants, empruntés à diverses sources:

De Danemark, on mande que, là aussi, comme partout, on a, dans ces derniers temps, expérimenté l'appareil dû à M. Graham Bell. Les résultats obtenus ont été

les mêmes qu'ailleurs, c'est-à-dire que l'appareil est excellent pour la communication sur des lignes peu étendues, mais qu'il n'est pas praticable à de trop longues distances.

En ce dernier cas pourtant, le système inventé par un physicien danois et appelé système phonotélégraphique pourrait être de quelque application. Au reste, à Copenhague, les essais sur ce dernier procédé continuent pour le perfectionnement du système.

Cependant, à en croire le *Temps*, un téléphone aurait permis de communiquer entre la France et l'Angleterre.

Le journal, il est vrai, ajoute qu'on n'a pas encore donné de détails circonstanciés sur cette curieuse expérience, mais on annonce, dit-il, qu'elle va être prochainement renouvelée entre Paris et Nancy.

D'un autre côté, le *Figaro* a raconté que M. Bréguet, qui continue ses curieuses expériences sur le téléphone, a pu, de Paris, tenir une conversation avec un de ses employés qui se trouvait à Mantes, à une distance de 58 kilomètres.

Enfin nous lisons dans l'*Osservatore romano* du 4 janvier:

« La découverte du téléphone de M. Bell est déjà surpassée par celle du « Télélectroscope, » imaginé par le même inventeur et sur les mêmes principes que le téléphone.

« Au moyen de cet instrument, et toujours avec le secours de l'électricité, on obtient la vision des objets lointains; de sorte que, non-seulement on transmet la parole et la musique d'un point à un autre, en dépit des distances, mais encore l'image des personnes et de tous les objets. »

CHRONIQUE DU LITTORAL

Hyères. — La *Sentinelle du Midi* annonce que M^r Dupanloup est en ce moment à Hyères.

Nice. — S. Exc. M. le comte da Silva-Mendès-Léal, ministre plénipotentiaire de Portugal en France, et M^{me} la comtesse Mendès-Léal, qui accompagnaient S. M. la Reine de Portugal se rendant à Rome, se sont arrêtés à Nice lundi dernier.

M. Lagarrigue, consul de Portugal à Nice, a fait visiter la ville à Son Excellence qui est repartie le lendemain matin pour Paris, afin d'assister au service solennel en l'honneur du roi Victor-Emmanuel.

On sait que la cérémonie a eu lieu à la Madeleine où tout le corps diplomatique a été convoqué.

— La messe funèbre, en musique, que nous avons annoncée en l'honneur de Victor-Emmanuel, a été exécutée jeudi, à l'église Sainte-Réparate. La cérémonie avait été organisée à l'aide d'une souscription ouverte au consulat italien, par un comité composé des principaux membres de la colonie italienne et placé sous la présidence du général Ricci. Une foule énorme assistait à la cérémonie. L'église était tendue noir et or; le catafalque, en velours noir, était surmonté d'un cénotaphe blanc, de 7 mètres de hauteur, orné d'un écusson dans lequel la croix de Savoie était figurée par des camélias blancs et rouges.

Parmi les assistants nous citerons le préfet, le général Zentz, le corps consulaire au complet, les officiers du navire américain *Marion*, les autorités militaires, civiles et judiciaires. On remarquait encore le duc de Parme et le prince d'Orange parmi les assistants.

M^r Sola, évêque de Nice, officiait; l'orchestre et les chœurs du théâtre municipal avaient prêté leur concours; les principaux artistes de ce théâtre ont chanté des soli.

Les magasins avoisinant l'église étaient fermés; la plupart étaient tendus de deuil.

— Une grande solennité musicale se prépare: nous voulons parler du concert de la sympathique M^{me} Conneau, qui aura lieu, dit-on, vers la fin du mois, avec le concours du célèbre Sullivan, l'un des plus grands compositeurs de l'Angleterre, auteur d'une foule de délicieuses compositions presque inconnues encore à Nice, mais dont l'orchestre de Monte Carlo vient d'enrichir son répertoire. Les billets de ce concert seront enlevés, car tous les amateurs de bonne musique et tout Nice élégant voudront assister à cette fête artistique.

— COURSES DE NICE. Quoique légèrement couvert le matin, le soleil s'est montré radieux l'après-midi. Foule énorme sur l'hippodrome.

Prix des Haras. — *Oiseleur*, à M. Balensi, premier. — *Ma Cousine*, au baron Finot, deuxième. — *Jeanette II*, au comte de Breteuil, troisième, battant *Jugube*, à M. Prat, et *Cri-de-guerre*, à M. le comte d'Espous de Paul.

Prix du Conseil Général. — *Jarretière*, au vicomte de Gouy, premier. — *Le Tilleul*, à M. P. de Lapeyrère, tombé.

Grand Prix de Nice (steeple chase). — Lord Sting, à MM. Dauphole et Lacrampe, premier. — Fleurette, au comte Kinsky, deuxième. — Duquesne, à M. Pauleff, troisième. — Le Balafre, à M. H. Say, quatrième, battant Cap (tombé) au baron Finot, Jacinthe, au même, Cascade, au comte d'Espous de Paul.

San Remo. — Le 9 janvier un concert a été donné dans la magnifique salle de l'hôtel de Nice, gracieusement offerte par le propriétaire, M. Pin, par M^{lle} Berta Teglia, avec le concours de MM. Pomé, Verdini, Bertoni, Sarti, Barbi et Bessi, en présence d'une noble assistance: les gentilhommes de la suite de S. M. le roi de Wurtemberg, les dames d'honneur de S. M. la reine Olga, M. le comte et M^{me} la comtesse Coriessin, M. le baron et M^{me} la baronne Lap-yrouse, M. le comte de la Villeneuve, M. et M^{me} Sulham, M. le chevalier Monteremici, sous-préfet de San Remo, M. Schneider, consul d'Allemagne, M. Rubino, vice-consul de Russie, M. l'avocat Camous, vice-consul du Danemarck, etc.

L'ouverture de cette fête musicale a été faite avec la cavatine de l'opéra la *Sonnambula*, chantée par M^{lle} Berta Teglia qui a suscité de frénétiques applaudissements.

La voix de cette jeune artiste est mélodieuse, sonore, vibrante, étendue et puissante; elle donne aux mélodies interprétées par elle ce sentiment de vérité, ce charme ineffable qui touche l'âme et qui électrise le spectateur. Elle ajoute à cela une grâce à laquelle on ne peut cesser de rendre hommage.

M^{lle} Teglia a aussi chanté la valse de *Dinorah*; les autres artistes, M. Pomé, pianiste et MM. Bertoni, Sarti, Bessi et Barbi, dans un brillant quartetto de Mendelssohn, ont été également très applaudis.

LETTRES PARISIENNES

(Correspondance particulière du Journal de Monaco.)

Le skating-club du bois de Boulogne qui préparait ses tentes et ses lampions dans l'espoir de fêtes à la glace, a dû remettre ses patins dans l'armoire et ses traîneaux sous la remise. Le dégel est venu détruire ses beaux projets. Ça été le rêve de Perette pour tous les amateurs de glissades. Tout est bouleversé en France, même l'hiver. Au lieu de fêtes au bois de Boulogne on a eu, cette semaine, à la Madeleine, un service funèbre, à grand orchestre, en l'honneur du roi Victor Emmanuel et, à Saint-Pierre de Chaillot, le mariage non moins pompeux de M^{lle} Nicole d'Audiffret, dernier enfant de M. le duc d'Audiffret-Pasquier, président du Sénat, avec le comte Philippe de Néverlée, un des plus riches propriétaires fonciers de France. La fille aînée du duc a épousé le comte d'Imécourt. Son fils, encore tout jeune homme, n'est pas marié.

A cette brillante cérémonie on parlait beaucoup des projets d'alliance entre la fille unique du feu maréchal de Pélessier, duc de Malakoff, et un des plus nobles gentilshommes de l'Espagne. La duchesse de Malakoff, vous le savez, née marquise de la Paniega, est espagnole. Restée veuve toute jeune, elle a su porter, avec beaucoup de tact et une noble simplicité, le plus beau nom militaire du second empire. Elle est très sollicitée, depuis quelque temps, de laisser publier la correspondance du maréchal, ainsi que quelques souvenirs sur ses campagnes. Certaines considérations de choses et de personnes, certaines réserves à garder, avaient fait, jusqu'ici, différer cette publication, mais avec les années écoulées on estime, dans l'entourage de la maréchale, que ces scrupules n'auraient plus de raisons d'être.

Le maréchal Pélessier ne dédaignait pas « la culture des lettres » selon sa propre expression: il tournait volontiers le vers et rimait de bon cœur un couplet. Ses lettres étaient souvent coupées par un quatrain où la bonne intention remplaçait la poésie, et le temps de la retraite arrivé, il eût certainement fabriqué sa petite traduction en vers d'Horace, tout comme un autre. Mélange singulier de rudesse des manières et de délicatesse de cœur, de brutalité soldatesque et d'aspirations d'homme de lettres, le héros de Malakoff se peint tout entier dans deux traits que racontait un jour M. de Bignicourt et qui sont absolument authentiques.

C'était en Afrique, un officier faisait accomplir une manœuvre et la manœuvre n'allait pas au gré de Pélessier; après la revue, il apostropha rudement le militaire et finit par lui dire:

— Corbleu, monsieur, vous mériteriez des coups de cravache.

— Si vous m'en donniez, général, je vous tuerais comme un chien.

— Eh bien, tendez-moi la main comme à un ami, répondit aussitôt le futur vainqueur de l'Alma.

Une autre fois, Pélessier reprochait à un officier d'un caractère plus violent et plus emporté encore que lui-même, une inexactitude de service; il le faisait en termes durs, acerbes, cruels; l'officier se sentait profondément humilié; c'était un officier de spahis. Un mot plus vif que les autres lui fit faire un

haussement d'épaules qui lui valut, en pleine figure, un coup de la cravache que le général tenait à la main.

A cet outrage, l'officier ne se connaît plus, il saisit un pistolet, l'arme, le dirige sur son chef et fait feu...

L'arme rate.

— Quinze jours d'arrêt, s'écrie le général, pour avoir vos armes en aussi mauvais état.

C'était noblement et spirituellement — ce qui ne gâte jamais rien en France — réparer une erreur. La vie du duc de Malakoff est remplie de ces traits-là, et sa correspondance reflète mille faits d'un intérêt non moins vif au point de vue de l'étude de cette grande personnalité militaire.

Le comte et la comtesse de Paris sont partis pour Madrid afin d'assister au mariage du roi Alphonse XII. La comtesse portera, entre autres bijoux, aux fêtes de la cour, le collier de perles de la duchesse d'Orléans légués par cette princesse à la femme qu'épouserait son fils. Ce collier de perles avait été donné à la duchesse par son mari, le jour de son union. C'est donc un précieux souvenir de famille pour la maison d'Orléans.

La vie mondaine est sans la moindre animation à Paris et les beaux hôtels de la capitale sont vides de leurs propriétaires qui restent dans leurs terres. Dans les boulevards élégants qui avoisinent l'Arc-de-Triomphe on se promène littéralement entre des haies d'écriteaux portant: *hôtel à vendre, maison à louer*. Les quelques maisons qui ouvrent leurs portes le font en sourdine et seulement pour les intimes. Dans un de ces aimables salons, voués aux arts et aux lettres, nous avons eu la bonne fortune d'entendre cette semaine un guitariste, M. Bosch, et un cythariste, M. Fischer, d'une incomparable virtuosité. La cythare a une poésie mélancolique d'un charme étrange et pénétrant; la guitare vous transporte dans le pays bleu des rêves et tout en étant un plaisir pour l'oreille devient une jouissance pour l'imagination. On s'étonne que ces deux instruments soient aujourd'hui si fort délaissés: il est vrai que pour les faire valoir on ne trouve pas toujours des artistes comme MM. Fischer et Bosch. Chez la comtesse Jean de Montebello on a dansé sans fracas, presque en improvisé et il y a eu une brillante soirée musicale chez M^{me} Campbell Clarke. L'Albani était au programme et ce nom seul suffit pour vous dire l'attrait de cette soirée.

L'aristocratie française a perdu cette semaine de ses membres les plus illustres: le prince de Montmorency-Luxembourg, duc de Beaumont. Le prince était un habitué de Cannes: il y venait chaque hiver, demander un peu de soleil et de chaleur. Cette année l'état de sa santé ne lui permit pas de faire son déplacement accoutumé. Il a succombé à soixante-cinq ans dans son hôtel de la rue Saint-Dominique Saint-Germain. Avec lui s'éteint la maison de Beaumont-Luxembourg. De son mariage avec la comtesse de Croix le prince ne laisse, en effet, que deux filles: la baronne Félix d'Hunolstein et la vicomtesse de Durtfort.

On sait que le titre de duc de Montmorency a été relevé par l'empereur Napoléon III en faveur du neveu du dernier duc, le comte Adalbert de Talleyrand-Périgord, fils du duc de Valençay et frère du prince de Sagan. De son mariage avec M^{lle} Carmen Aguado, le duc de Montmorency a un fils unique.

Il me resterait encore à vous entretenir du procès pour perles et diamants intenté par M^{lle} Alice Regnaud à une marchande bien connue du Paris des clubs et des boudoirs. Le tribunal avant de se prononcer a ordonné la comparution à sa barre de la jolie actrice du Gymnase pour lui entendre exposer ses griefs. Cette audience prend les proportions d'une première représentation pour la curiosité parisienne. Si après avoir vu M^{lle} Regnaud, les juges ne lui donnent pas gain de cause, c'est que décidément Thémis est aveugle!

BACHAUMONT.

L'Administrateur-Gérant: A. DALBERA.

AVIS.

Le Maire de la ville de Monaco informe les habitants que le sieur Belli Joseph Léonardi a formé une demande d'autorisation pour l'établissement d'une fabrique de savon, dans une maison appartenant à Madame veuve Biovès, née Goyon, au quartier de la Colle.

En conséquence, la demande sera déposée au secrétariat de la Mairie pendant dix jours à compter d'aujourd'hui 21 janvier 1878.

Les personnes qui pourraient avoir des réclamations à faire, sont invitées à prendre connaissance de ladite demande et à remettre au secrétariat de la Mairie leurs observations et réclamations.

Passé ledit délai de dix jours, ces réclamations seront considérées comme non avenues.

Monaco, le 21 janvier 1878.

Le Maire,

Signé: C^{te} F. GASTALDI.

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO.

Arrivées du 14 au 20 Janvier 1878.

GOLFE JUAN. b. l'Eclairer, fr. c. Allegre, sable, id. b. Antoinette Victoire, id. c. Fornero, sable. id. b. Volonté de Dieu, id. c. Davin, id. CAGNES. b. l'Assomption, id. c. Audibert, gravier. NICE. yacht à v. le Commerce, id. c. Lambert, sur l. GOLFE JUAN. b. la Fortune, id. c. Moute, id. id. b. Antoinette Victoire, id. c. Fornero, sable. id. b. l'Assomption, id. c. Audibert, id. id. b. la Virginie, id. c. Isoard, galets. NICE. cutter le Prince Amédée, italien, c. Morello, div.

Départs du 14 au 20 Janvier 1878.

GOLFE JUAN. b. Antoinette Victoire, id. c. Fornero, sur lest. id. b. l'Eclairer, id. c. Allègre, id. id. b. Volonté de Dieu, id. c. Davin, id. VILLEFRANCHE. b. l'Assomption, id. c. Audibert, id. NICE. yacht à v. le Commerce, id. c. Lambert, id. GOLFE JUAN. b. la Fortune, id. c. Moute, id. id. b. Antoinette Victoire, id. c. Fornero, sur l. VILLEFRANCHE. b. l'Assomption, id. c. Audibert, id. id. b. la Virginie, id. c. Isoard, id. FINALE. cutter le Prince Amédée, ital. c. Morello, div.

VENTE PAR LICITATION

En vertu de l'Ordonnance rendue sur requête par M. le Président du Tribunal Supérieur de la Principauté, à la date du 9 janvier 1878, et sur la mise à prix fixée par M. l'avocat Général,

Il sera procédé, le 11 février prochain, jour de lundi, à dix heures du matin, à l'audience des criées du Tribunal Supérieur, au Palais de Justice à Monaco, à la vente aux enchères publiques d'une pièce de terre dénommée domaine de Roqueville, sise à Monaco, au quartier de la Costa, confrontant, au Nord et à l'Est, à la ruelle de Moneghetti-Turbie; au Midi, à l'avenue de la Costa, à M. de Beauchamps, à M^{me} Lesliboudois, à M. Seguy et à M. le comte de Vedel; à l'Ouest, à M. Alexandre de Zloinicki.

La vente de cette pièce de terre sera faite au mètre carré, en totalité ou par lots et parcelles, suivant les accords qui seront faits entre les acquéreurs et les vendeurs à l'audience des criées. La mise à prix est de 30 ou 40 fr.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE. (Hauteur de l'observatoire, 65 mètres)

Janvier	PRESSIONS BAROMÉTRIQUES réduites à 0 de température et au niveau de la mer.					TEMPÉRATURE DE L'AIR					TEMPÉRATURE moyenne de la mer	HUMIDITÉ RELATIVE moyenne	VENTS	ETAT DE L'ATMOSPHÈRE	
	9 h. du mat.	midi	3 h. du soir	6 h. du soir	9 h. du soir	9 h. du mat.	midi	3 h. du soir	6 h. du soir	9 h. du soir					
	14	771.5	771.7	771.1	770.5	770.4	7.9	9.7	10.3	9.8					7.6
15	765.7	765.8	763.7	763.8	764.3	7.5	9.5	10.8	9.8	8.3	13.8	78	S.-E. S.-O.	nuages épars	
16	764.8	764.8	763.6	763.5	763.4	8.6	10.3	10.9	10.2	9.8	13.4	86	calme	id.	
17	762.2	761.8	760.8	761.1	760.8	9.6	11.2	11.2	9.8	9.1	14.2	80	id.	couv., brouillard	
18	763.2	764.8	764.9	766.8	767.1	10.1	11.7	12.5	11.7	10.4	14.7	69	S.-E.	beau, voilé	
19	771.5	772.8	771.4	771.2	771.6	10.1	10.8	10.2	9.1	8.7	13.5	69	id.	nuageux. beau	
20	772.8	772.4	772.1	772.2	772.7	8.6	9.3	10.1	9.4	7.9	13.8	73	presq. calme	nuag. épars. beau	
DATES 14 15 16 17 18 19 20															
Observations: Maxima { 10.3 10.1 11.8 11.2 12.6 10.4 10.2															
Minima { 6.3 6.8 7.3 9.8 8.2 8.3 7.8 }															

HORAIRE DE LA MARCHE DES TRAINS A PARTIR DU 15 OCTOBRE 1877. — SERVICE D'HIVER.
Ligne de MARSEILLE à MONACO et à GÈNES.

dist. kilom.	PRIX DES PLACES			STATIONS	471	473	475	477	481	479	3	591	487	499
	1 ^e cl.	2 ^e cl.	3 ^e cl.		mixte matin	mixte matin	express matin	mixte matin	direct mat n	mixte matin	express matin	mixte soir	mixte soir	mixte soir
240	29 55	22 15	16 25	Marseille					7 55	6 3	11 15		1 20	
173	21 30	16	11 70	Toulon				6 40	9 47	9 55	12 36		3 42	
47	5 75	4 30	3 15	Cannes	7 06	9 04	9 58	11 16	1 10	2 50	3 50		7 59	
16	1 95	1 45	1 10	Nice	8 04	10 04	10 49	12 18	2 02	3 54	4 40		8 57	
41	1 35	» 95	» 75	Villefranche-sur-Mer	8 19	»	»	12 35	2 24	»	»	5 01	6 50	9 14
9	1 10	» 80	» 60	Beaulieu	8 30	»	»	12 46	2 35	»	»	5 13	7 01	9 26
7	» 85	» 65	» 45	Eze	8 45	»	»	1 01	»	»	»	5 28	»	9 33
»	»	»	»	Monaco	9 05	»	11 32	1 15	3 01	»	»	5 42	7 26	9 56
2	» 70	» 55	» 35	Monte Carlo	9 10	»	11 37	1 20	3 07	»	»	5 48	7 32	10 02
5	» 70	» 55	» 35	Cabbé-Roquebrune	9 19	»	»	1 32	»	»	»	5 57	7 42	10 13
10	1 20	» 90	» 65	Menton	9 43	»	11 54	1 55	3 40	»	»	6 06	8 05	10 22
19	2 45	1 85	1 30	Vintimille h. de Rome	11 45	»	»	4 07	6 03	»	»	»	9 55	»
173	19 15	13 55	9 65	Gènes	6 05	»	»	10 20	10 50	»	»	10 32	»	12 55

Ligne de GÈNES à MONACO et à MARSEILLE.

dist. kilom.	1 ^e cl.	2 ^e cl.	3 ^e cl.	STATIONS	478	500	4	482	486	488	492	494	496	504
					omn. matin	omnib. matin	express matin	omn b. matin	mixte matin	direct matin	mixte matin	mixte soir	express soir	mixte soir
173	19 45	13 55	9 65	Gènes, h. de Rome, dép.					4 17	7 40	8 35	12 55		4 15
19	2 45	1 85	1 30	Vintimille, h. de Paris	6 30				10 24	12 45	3 14	6 55		10 16
10	1 20	» 90	» 65	Menton	7 03	9 29			11 »	1 20	3 50	7 30	10 »	10 50
5	» 70	» 55	» 35	Cabbé-Roquebrune	7 16	»	»		11 10	1 31	4 »	7 43	10 12	»
2	» 70	» 55	» 35	Monte Carlo	7 25	9 48			11 20	1 41	4 10	7 54	10 22	11 12
»	»	»	»	Monaco	7 38	9 54			11 31	1 47	4 20	8 01	10 28	11 18
7	» 85	» 65	» 45	Eze	7 51	»	»		11 44	»	4 33	8 15	»	»
9	1 10	» 80	» 60	Beaulieu	7 59	»	»		11 52	»	4 41	8 23	»	»
11	1 35	» 95	» 75	Villefranche-sur-Mer	8 06	10 18			12 07	2 11	4 48	8 32	»	11 42
16	1 95	1 45	1 10	Nice	8 18	10 30			12 19	2 23	5 »	8 44	11 03	11 54
47	5 75	4 30	3 15	Cannes	6 08	10 50	9 40		12 33	2 45	5 20	9 06	11 08	»
173	21 30	16	11 70	Toulon	7 16	»	»		11 47	1 39	3 44	6 18	10 02	11 58
240	29 55	22 15	16 25	Marseille	12 »	»	2 57	4 »	7 40	7 29	»	»	»	»

par mètre carré, suivant la position et l'importance des lots, pour ceux sur l'avenue de la Costa; 22 fr pour les lots dans l'intérieur de la propriété inférieurs à 4,000 mètres, et 20 fr. pour ceux supérieurs à cette contenance ou pour toute la propriété.

La pièce de terre dont il s'agit dépend des successions réunies de M. François-Cristophe-Edmond de Kellermann, duc de Valmy, et M. le comte Paul de Fersen. Elle est aujourd'hui la propriété de M^{me} Henriette de Kellermann, fille et unique héritière de M. le duc de Valmy surnommé, épouse autorisée de M. Marino Caraccioli, prince Ginetti, demeurant et domiciliés ensemble à Rome; et des enfants mineurs de M. le comte de Fersen, M. Paul Alexis, comte de Fersen et M^{lle} Olga de Fersen, placés tous les deux sous la tutelle de M. Alexis Gregori-wicht de Plestcheyeff, capitaine de hussards dans la garde impériale russe, domicilié à Monaco.

M. le prince et M^{me} la princesse Ginetti et M. de Plestcheyeff ayant élu domicile chez M^e Leydet, avocat audit Monaco.

M^{me} la princesse Ginetti, libre de ses droits, s'étant jointe volontairement aux mineurs pour faire procéder à la vente.

Le cahier des charges contenant les clauses et conditions de la vente de la pièce de terre dont il s'agit a été déposé au Greffe du Tribunal Supérieur de la Principauté le 20 mars 1876.

Pour plus amples renseignements s'adresser à M^e de Loth ou M^e Leydet, avocats audit Monaco.

Monaco, le 22 janvier 1878.

H. LEYDET, avocat.

PENSION BELLE-VUE

Rue Grimaldi, à la Condamine.

Chambres et appartements meublés. Pension à domicile. Table d'Hôte à 11 h. du matin et à 6 h. du soir.

HOTEL DE RUSSIE

et RESTAURANT DES FRÈRES PROVENÇAUX

ANNEXE DE L'HÔTEL DE RUSSIE. CAFÉ DE RUSSIE

A côté de l'Hôtel de Paris. — Table d'hôte. — Service à la carte à toute heure. — Salons et cabinets particuliers. — Prix modérés. — GUILL. VOIRON, prop.

LEÇONS DE PIANO. — M^{lle} BABEL

Villa Rouderon, aux Moulins.

M^{me} BOSSOLASCO PIANISTE

Leçons de Piano

Rue Sainte-Barbe, 1, Monaco.

M^{me} ASÉ INSTITUTRICE. — Leçons d'Italien et de Français. — English Spoken.

Maison Colombara, aux Moulins, Monaco.

G^d HOTEL DES BAINS à MONACO

Cet hôtel admirablement situé sur la plage et qui est déjà avantageusement connu pour le confort de ses appartements et de son service, vient de s'adjoindre, comme annexe, l'ancien HÔTEL DU LOUVRE qui lui fait face, dont l'aménagement et l'ameublement ont été complètement renouvelés.

Grande terrasse, restaurant sur la mer. — Salle à manger, café, salon de conversation, où se trouvent plusieurs journaux et publications littéraires. — La pension avec déjeuner, dîner, logement et service compris à des prix modérés.

HOTEL BEAU-RIVAGE

Boulevard Monte Carlo (à égale distance des gares de MONACO et de MONTE CARLO)

Cet hôtel est dans une situation unique, plein midi, abrité des vents d'Est et du Nord. Site pittoresque, vue admirable sur la rade, la ville de Monaco, le Palais du Prince et la Corniche: à deux minutes du CASINO de Monte Carlo. TABLE D'HOTE à 6 heures. — DINERS à PART.

35 minutes de Nice

MONACO — MONTE CARLO

20 minutes de Menton

La Principauté de Monaco, située sur le versant méridional des Alpes-Maritimes, est complètement abritée des vents du Nord.

L'hiver, sa température, comme celle de Nice et de Cannes, est la même que celle de Paris dans les mois de mai et de juin. L'été, la chaleur y est toujours tempérée par les brises de mer.

La presqu'île de Monaco est posée comme une

corbeille éclatante dans la Méditerranée. On y trouve la végétation des tropiques, la poésie des grands sites et des vastes horizons. La lumière enveloppe ce calme et riant tableau.

Monaco, en un mot, c'est le printemps perpétuel.

En regard de l'antique et curieuse ville de Monaco, dominant la baie, est placé Monte Carlo, création récente, merveilleux plateau sur lequel s'élèvent

le splendide Hôtel de Paris, le Casino et ses jardins féeriques, qui s'étendent en terrasses jusqu'à la mer, offrant les points de vue les plus pittoresques et des promenades toujours agréables au milieu des palmiers, des caroubiers, des aloès, des cactus, des camélias, des tamarins et de toute la flore d'Afrique.

SAISON D'HIVER.

Monaco occupe la première place parmi les stations hivernales du littoral de la Méditerranée, par sa position climatérique, par les distractions et les plaisirs élégants qu'il offre à ses visiteurs, et qu'en font aujourd'hui le rendez-vous du monde aristocratique, le coin recherché de l'Europe voyageuse pendant l'hiver.

Le Casino de Monte Carlo offre aux étrangers les mêmes distractions qu'autrefois les Etablissements des bords du Rhin: théâtre-concerts, fêtes vénitienes, bals splendides, orchestre d'élite, salle de conversation, salle de lecture, salons de jeux vastes, bien aérés. La Roulette s'y joue avec un seul zéro; le minimum est de 5 francs, le maximum de 6,000 francs. Le Trente-et-Quarante ne se joue qu'à l'or; le minimum est de 20 francs, le maximum de 12,000 francs. Tir aux pigeons installé au bas des jardins.

SAISON D'ÉTÉ.

La rade de Monaco, protégée par ses promontoires, est une des plus paisibles de la Méditerranée. Le fond de la plage, ainsi qu'à Trouville, est garni d'un sable fin d'une exquise souplesse.

Grand Hôtel des Bains sur la plage, appartements confortables, pensions pour familles à des prix modérés, cabinets élégants et bien aérés, bains d'eau douce, bains de mer chauds.

La seule rade possédant un Casino qui offre à ses hôtes, pendant l'été, les mêmes distractions et les mêmes agréments que les établissements des bords du Rhin. Salles de jeux en permanence, concerts l'après-midi et le soir, cafés somptueux, billards, etc.

A Monte Carlo, à la Condamine, aux Moulins, villas et maisons particulières pour tous les goûts et à tous les prix.